« C'est du passé, assez de nostalgie morbide, tournons la page, la guerre d'Algérie, c'est fini », direz-vous ? Que nenni. Le match retour est en cours, élargi à une vaste offensive de l'islam(isme) contre notre civilisation. L'insécurité, en France, atteint aujourd'hui un niveau comparable (voire supérieur) à celui qu'a connu l'Algérie française en 1956, mais l'ennemi - c'est toujours le même et ses méthodes n'ont pas changé - cette fois est dans nos murs. Ses complices, hier anticolonialistes et aujourd'hui immigrationnistes, sont encore là, jusqu'au plus haut niveau de l'Etat, prêts à toutes les démissions et toutes les trahisons. Un Algérois se souvient et diffuse le message ci-après.

Retransmission:

J'avais 12 ans

J'avais 12 ans quand les terroristes du FLN soutenus par Maurice Audin, déposaient leurs bombes dans les bus, les stades, les salles de spectacles et de concerts, et les brasseries d'Alger.

J'avais 12 ans quand j'ai été confronté au corps affreusement mutilé d'une femme, rassemblé à la hâte sous son manteau, victime d'une poseuse de bombe du FLN soutenue activement par Maurice Audin, et retrouvée quelques années plus tard dans un hôpital parisien, soignée vraisemblablement grâce à l'A.M.E. !!!

J'avais 12 ans quand je retrouvai les parents d'un ami scout à l'hôpital Mustapha à Alger, elle amputée au niveau du genou et lui amputé d'un pied, victime d'une bombe placée dans un lampadaire à l'arrêt d'un bus, par un

1 sur 3 12/10/2018 20:45

terroriste du FLN soutenu activement par Maurice Audin.

J'avais 12 ans lorsqu'un ami de mon père, Mercier (son prénom m'échappe), syndicaliste CFTC aux Chemins de fer Algériens a été lâchement abattu de trois balles dans la tête par un terroriste du FLN soutenu activement par Maurice Audin, son corps ensanglanté gisant de longues heures sur un trottoir sous son imperméable.

J'avais 12 ans lorsque j'ai moi même échappé aux conséquences d'un attentat perpétré par un terroriste du FLN soutenu par Maurice Audin contre un commerce de vêtements de la rue d'Isly à Alger.

J'avais 16 ans quand mon copain Gérard Briard, élève de 1ère M' au lycée Bugeaud a été abattu de deux balles dans la tête, à coté de moi, sous les arcades de la rue Bab Azoun à Alger, par un terroriste du FLN que Maurice Audin avait activement soutenu. Le jour de ses obsèques son père m'a dit « Ne pleure pas Didier, un ange de plus au ciel »

(...)

J'écris ces lignes la rage au cœur, l'émotion à fleur de peau et les larmes aux yeux.

C'est dire quel était mon état d'esprit lorsqu'Emmanuel Macron a décidé d'honorer la mémoire du collabo Maurice Audin.

On a les héros que l'on peut. Danielle Mitterrand allait se prosterner devant Castro à Cuba. Marchais faisait régulièrement le voyage à Moscou. Macron se contente d'un minable déplacement à Bagnolet à la recherche de soutien auprès d'une population déjà fortement haineuse de la France et de ses valeurs.

En guise de héros, je préfère le Capitaine d'Anjou mort à la tête de ses troupes à Camerone; Geneviève de Galard, infirmière dans l'enfer de Dien Bien Phu; le sergent-chef Flament du 1er REP, Français par le sang versé, mort en opération dans le sud algérien; le général Bigeard, officier le plus décoré de l'armée française; le Colonel Arnaud Beltrame et tous les anonymes qui ont fait don de leur vie sous les plis du drapeau tricolore.

Monsieur Macron vous n'êtes pas digne de la fonction que vous exercez. A Lyon, à Toulouse, à Montauban, au Bataclan, chez Charlie et à l'hyper casher, au métro Saint Michel, à Nice sur la promenade des Anglais ,...., et un peu partout en Europe ce sont les descendants des barbares soutenus activement par Maurice Audin qui sèment leur œuvre de mort dans des flaques de sang et des membres déchiquetés et il y a encore des Maurice Audin dans la société française prêts à passer à l'action.

Et puis est arrivée à l'Assemblée Nationale Madame Parly. La frange bien coiffée, le tailleur strict, propre sur elle. Elle est venue nous parler des droits de l'homme et de dignité. Evidemment la torture "c'est pas bien" surtout si on aborde le problème de manière hémiplégique.

2 sur 3 12/10/2018 20:45

Le grand Albert Camus avait résolu le problème : "entre ma mère et la justice, je choisis ma mère".

Alors, Madame Parly, pouvez vous affirmer que semer volontairement des bombes dans des lieux publics fréquentés par des civils c'est respecter les droits de l'homme et en particulier ceux des enfants handicapés à vie à cause des barbares soutenus activement par Maurice Audin .

Alors Madame Parly pouvez vous affirmer qu'à Melouza, massacrer des femmes, musulmanes, à coups de pelle et de gourdin et éventrer celles qui étaient enceintes pour massacrer à coups de pierre les enfants qu'elles portaient, c'est respecter les droits de l'homme. Les victimes étaient supposées soutenir le MNA. Les assassins étaient des membres du FLN et de l'ALN soutenus activement par Maurice Audin.

Alors Madame Parly pouvez vous affirmer que le massacre de 50 000 à 70 000 harkis, abandonnés par la France en Algérie, c'est respecter les droits de l'homme.

Alors Madame Parly pouvez vous affirmer que refuser aux descendants de ces harkis de retourner sur LEUR terre, celle de leurs ancêtres c'est respecter les droits de l'homme.

Ma grand-mère disait qu'il fallait tourner sept fois sa langue dans la bouche avant de dire une sottise, pour rester poli.

Alors madame, la dignité que vous avez évoquée, vous eussiez dû la faire vôtre et vous taire.

Michel BECHERET

3 sur 3 12/10/2018 20:45